



Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement.

Contrat Poulet au détail Janvier 2025 – Septembre 2025
entre **Sylvain Barbery** de La Ferme du Pignon Blanc
et les **adhérents de l'Amap** « En Seine brin d'Orge »
47 avenue du 18 avril 1944 – 91200 – ATHIS-MONS

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de morceaux de poulets et/ou de rillettes en vue de soutenir l'exploitation « La Ferme du Pignon Blanc » de Sylvain BARBERY, éleveur et aviculteur en agriculture biologique en Essonne 43 rue d'Etampes - 91410 - CORBREUSE.

Sauf contre-ordre, les produits seront distribués aux dates ci-dessous 13 place du Maréchal LECLERC à Juvisy-sur-Orge (en face La Poste).

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Être transparent sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise aux adhérents.

Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie etc...) En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion entre le gestionnaire du contrat et le producteur.

Permettre aux adhérents de visiter la ferme (visite organisée par le gestionnaire du contrat).
La livraison se fait en véhicule frigorifique.

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'Amap ESBO)

S'engager pour toute la durée du contrat et prépayer la totalité de la production.

Venir chercher les produits aux dates prévues de livraison **en prévoyant la continuité de la chaîne du froid**. En cas d'empêchement, les produits peuvent être récupérés par un tiers ou proposés aux intermittents via le site Web de l'association. Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.

Participer régulièrement à la distribution des produits de 19h00 à 20h30

SOUSCRIPTION, PRIX, PAIEMENT

Il est possible de souscrire le contrat en cours de saison

Il est possible de commander des produits différents chaque mois (voire rien).

Paiement effectué lors de la souscription sous forme de **chèques libellés à l'ordre de Sylvain Barbery, à remettre avec le contrat signé 3 semaines avant la première livraison souhaitée**. Ils sont remis au producteur par le gestionnaire du contrat à chaque début de période (fév25, mar25, jun25 pour cette année).

Les détails des produits figurent en page 2 de ce contrat.

Filets 32,90€/kg

Cuisses 16,50€/kg

Ailes 6,70€/kg

REAJUSTEMENT

Les montants exacts des produits frais livrés sont enregistrés à chaque distribution. A l'issue de la dernière distribution de la saison, un réajustement s'effectuera en fonction du poids des produits découpés effectivement livrés, en positif ou en négatif.

Montant du réajustement = Total des produits frais livrés – Montant du préfinancement

Je, soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP ESBO » à jour de ma cotisation 2024/2025

Nom Prénom : N° adhérent : tél :

Adresse : Courriel :

Souscrit au contrat « Poulet au détail » avec Sylvain Barbery selon les éléments ci-dessous.

	Qté / mois	3 oct 2024	31oct 2024	28nov 2024	19déc 2024	23jan 2025	20fév 2025	20mar 2025	17avr 2025	15mai 2025	12jun 2025	10jul 2025	4 sep 2025	qté totale	Prix total
Poulet frais à la dé cou pe	Filets x2, env 500g, 16€														
	Cuisses x2, env 800g, 13€														
	Ailes x6 à x10, env 700g, 5€														
Conser verie	Saucisses lentilles, env 800g, 16€														
	Poule à la Normande, env 800g, 16€														
	Poule à la Mexicaine, env 800g, 16€														
	Gésiers confits, 200g égouttés, 10,90€														
Rillettes 7,30€ pot de 180g	Poule nature														
	Terrine Poule, pommeau														
	Poulet nature														
	Poulet, citron confit, thym														
	Poulet, olives vertes, ail des ours														
	Poulet, piment doux														
	Poulet, tomates séchées, herbes de Provence														
Rillette Pintade, 180g , 8,50€															
		Chèque 1			Chèque 2			Chèque 3			Chèque 4				

Fait à Juvisy-sur-Orge le,

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

Contrat régi conformément aux statuts et règlement intérieur de l'association et géré par Fabienne ISHIOMIN une copie du contrat sera gardée par l'association